MONARD LAW

Avocat – Partner Counsel

ERIK MONARD

- Contrats et litiges commerciaux
- Négociateur acquisitions

+32 (0) 3 286 79 40; +32 (0) 11 28 25 00
erik.monard@monardlaw.be
Let's connect on LinkedIn

Erik Monard conseille des entrepreneurs et des PDG dans la prise de décisions stratégiques. Cela peut concerner la structure de la société, notamment des conventions d'actionnaires, l'acquisition de sociétés ou des conflits entre des actionnaires. Il est actif dans le domaine de la consultation sur les « contrats commerciaux » et conseille et assiste dans les procédures judiciaires.

Il se présente également comme un négociateur et a suivi une formation à la médiation au BBMC et à Harvard.

En outre, il a aussi 20 ans d'expérience en tant que juge suppléant auprès du Tribunal de Commerce.

Il a régulièrement publié des articles dans différents magazines et a écrit un livre sur la procédure de surprise, c. à d. la procédure sur requête unilatérale.

Il a été pendant 2 ans (2006-2008) le Président de la "Société de reconversion du Limbourg" qui investit dans des startups, des entreprises, des projets économiques et le développement de parcs industriels dans la province de Limbourg. Dans ce rôle, il a acquis une compréhension pratique de la gestion de sociétés et de l'administration de participations.

Il est un des membres fondateurs de Monard Law.

EXPÉRIENCE

2006 – 2008	**Président de la “Société de reconversion du Limbourg”**
	Juge suppléant auprès du Tribunal de Commerce

FORMATION

Formation à la médiation au BBMC et à Harvard

“Soyons toujours humains d'abord.”

Erik Monard

Let’s connect on LinkedIn